



CTC – CTE Précisions



30 mai 2013

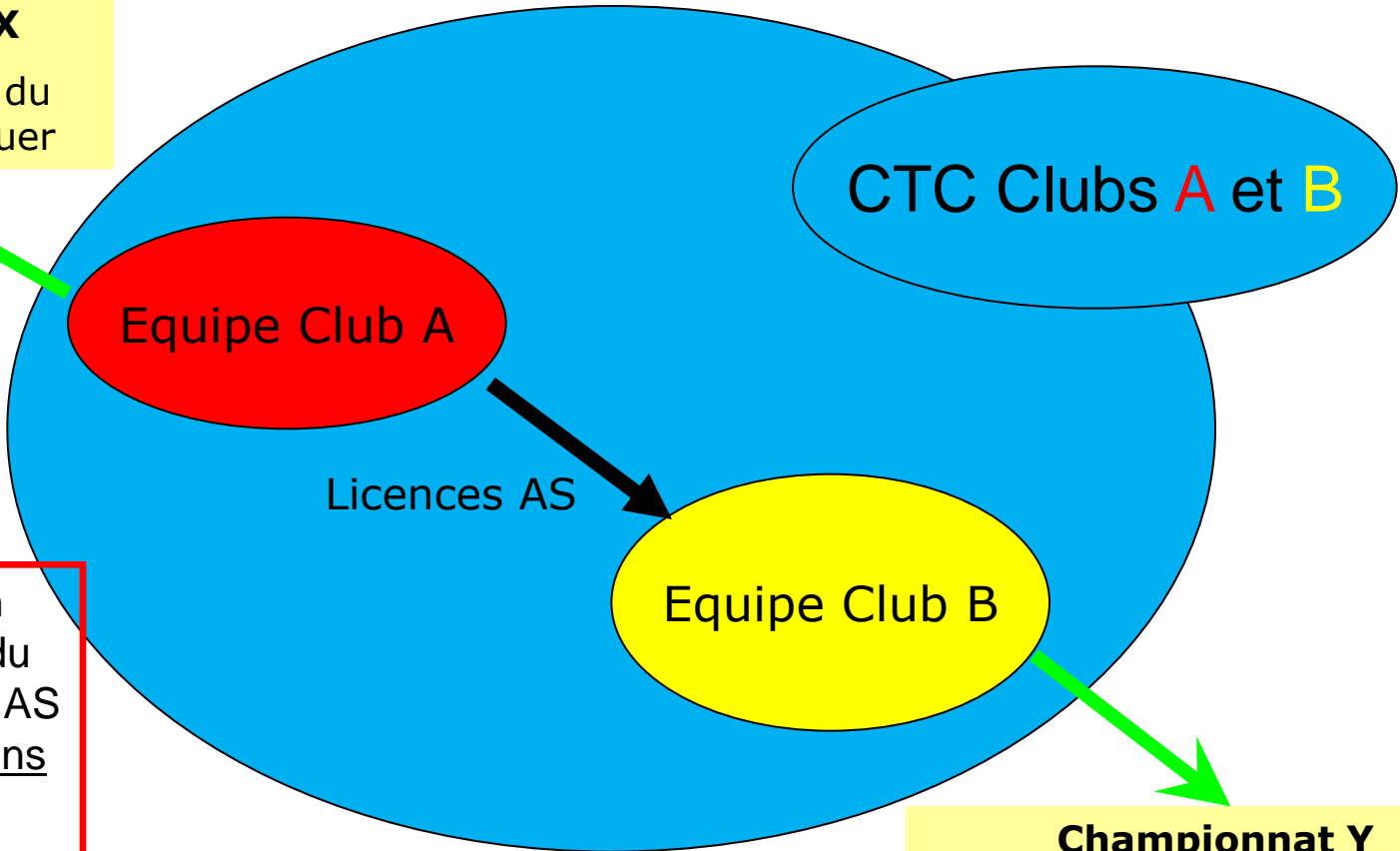


1- LES COOPERATIONS TERRITORIALES DE CLUBS



CTC - Les règles de participation

Championnat X
TOUS les joueurs du club A peuvent jouer



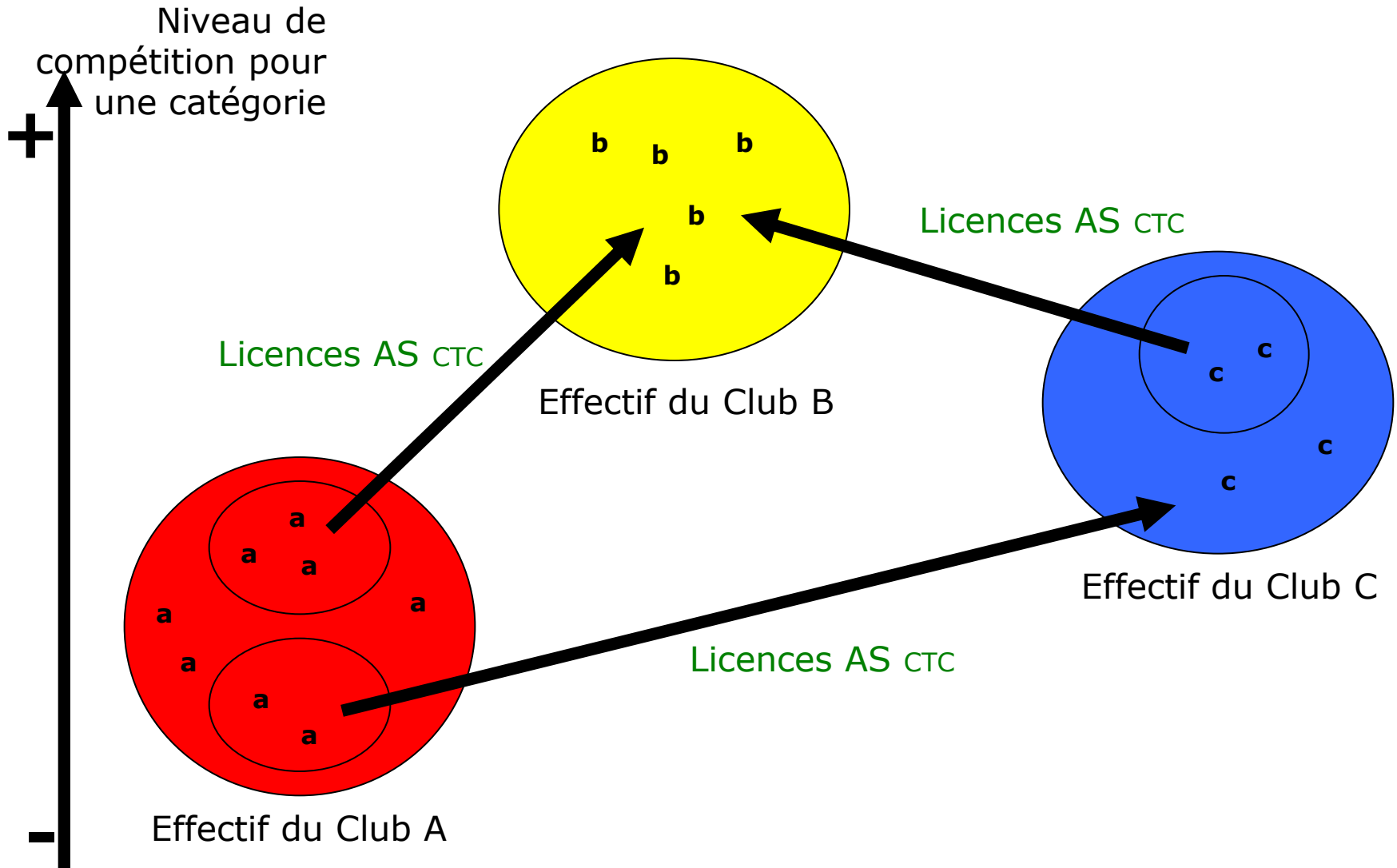
La convention définit le sens du flux des licences AS
CTC: un seul sens autorisé par catégorie

Championnat Y
TOUS les joueurs du club B + les licences AS du club A peuvent jouer

Nombre non limité de licences AS CTC issues de licences C
Nombre limité de licences AS CTC issues de licences C1

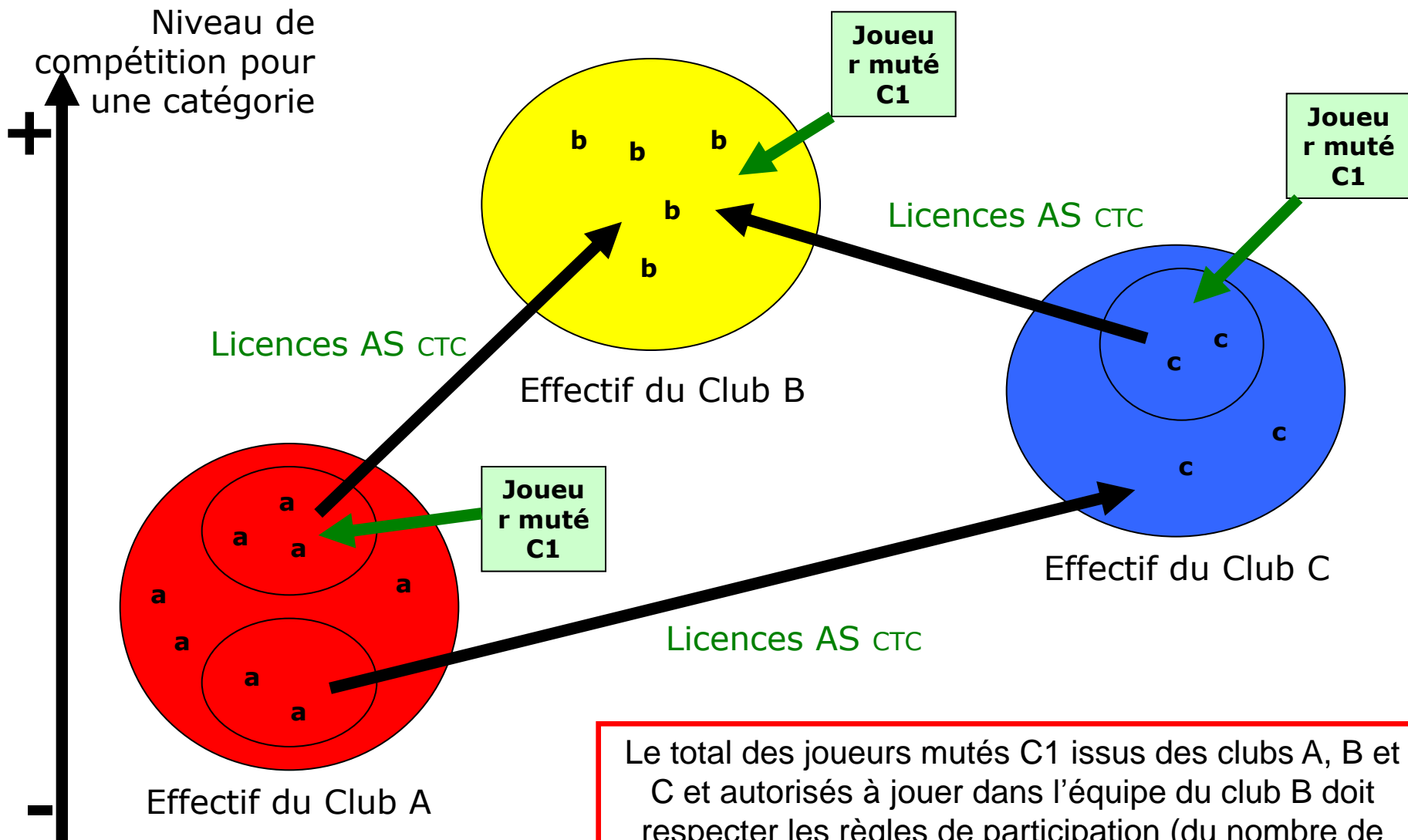
CTC - Les règles de participation

Autorisé



CTC - Les règles de participation

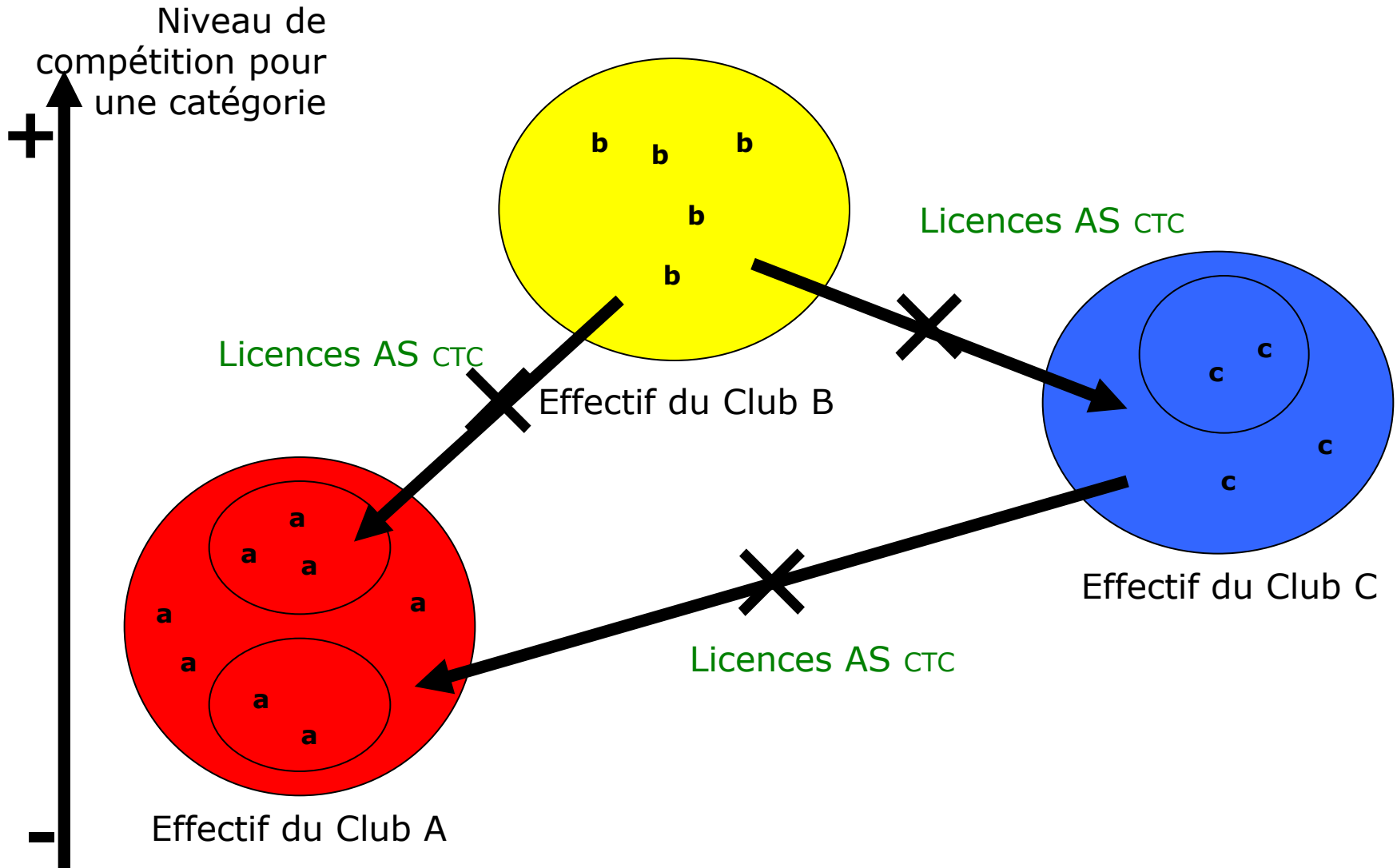
Autorisé (joueur muté puis licence AS)



Le total des joueurs mutés C1 issus des clubs A, B et C et autorisés à jouer dans l'équipe du club B doit respecter les règles de participation (du nombre de joueurs mutés) du niveau de compétition.

CTC - Les règles de participation

Pas autorisé

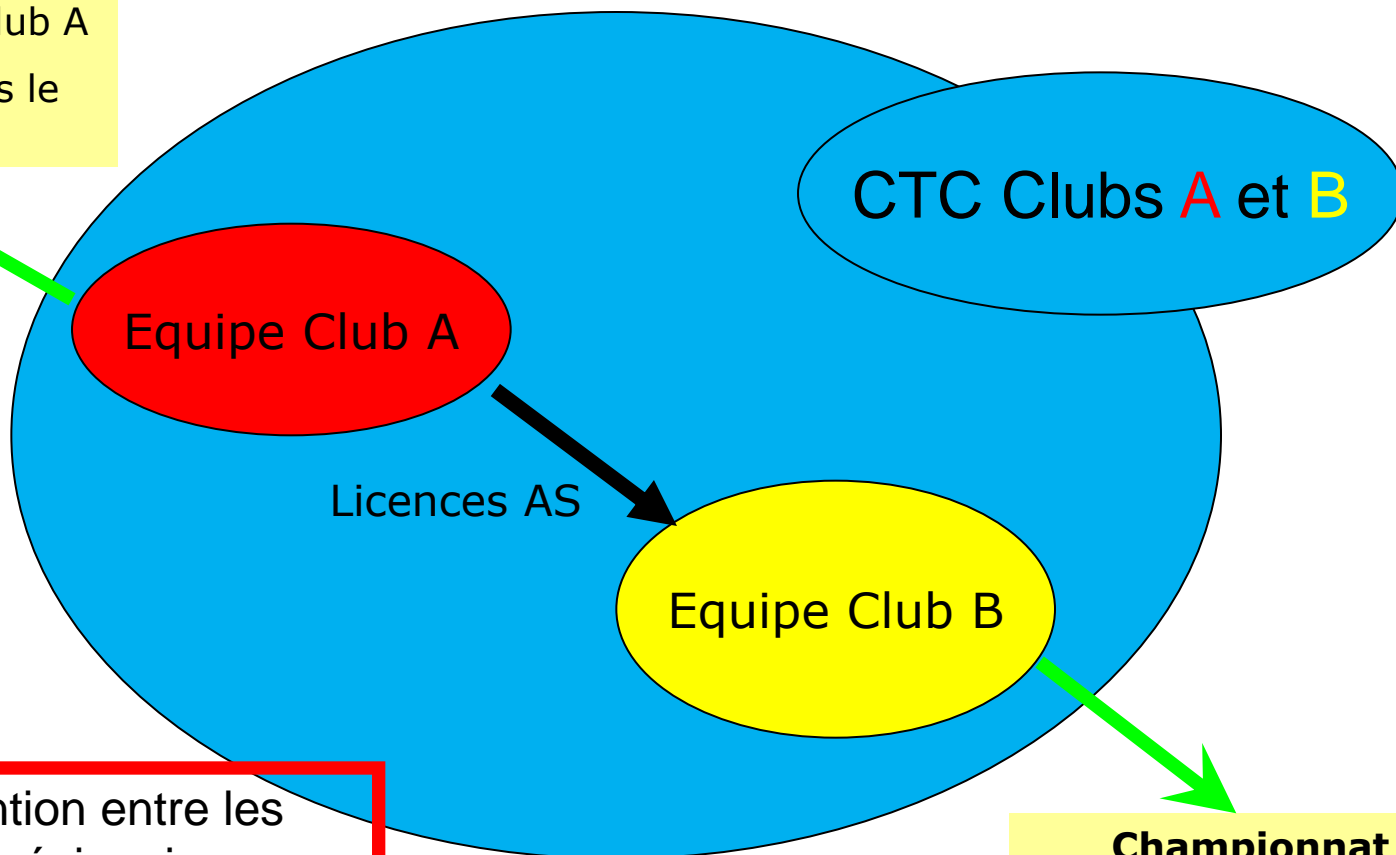


CTC – Les droits sportifs

Championnat X

Les droits sportifs
appartiennent au club A

L'équipe joue sous le
nom de A



CTC Clubs A et B

Equipe Club A

Licences AS

Equipe Club B

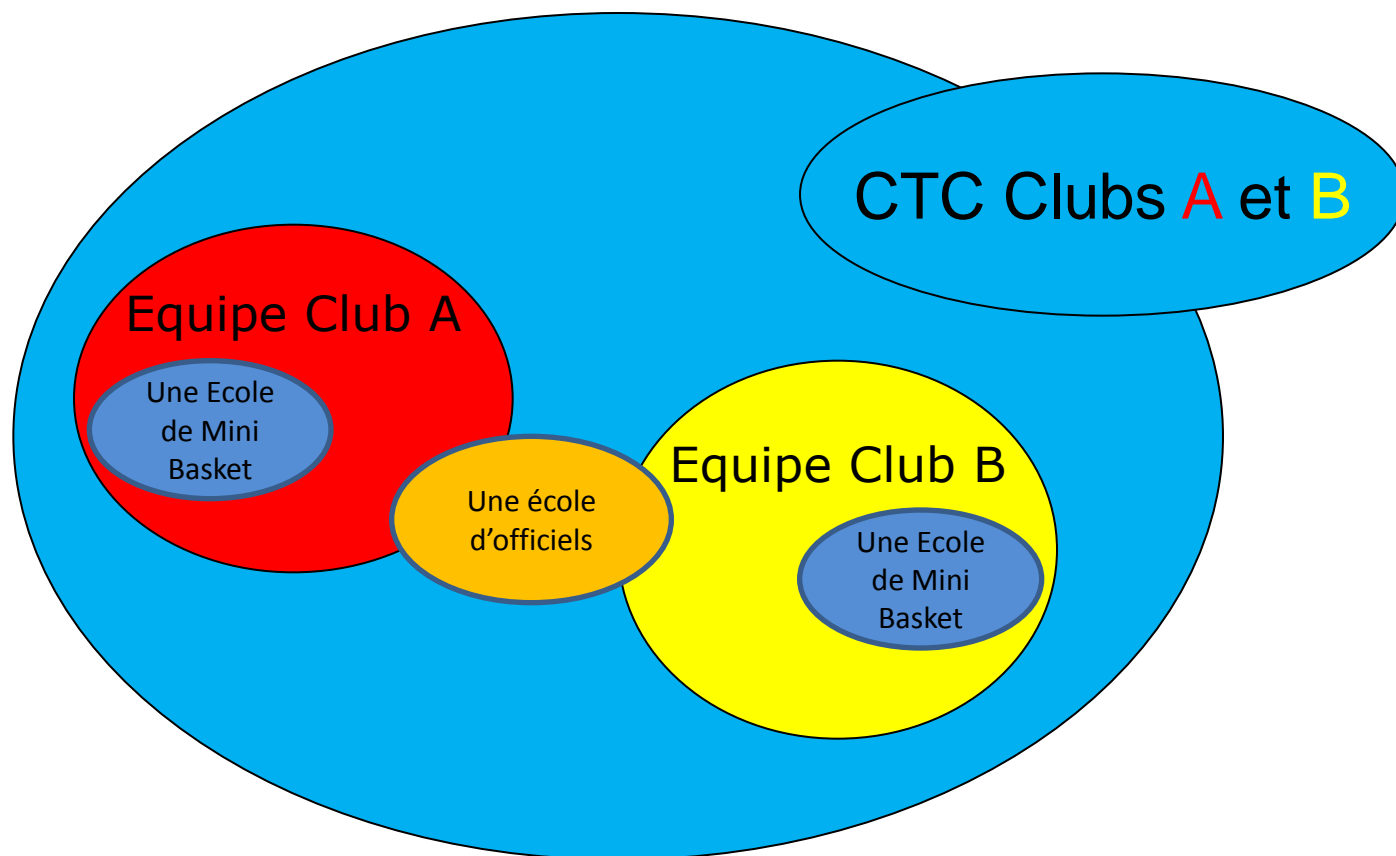
La convention entre les
clubs ne précise rien sur
les droits sportifs

Championnat Y

Les droits sportifs
appartiennent au club B

L'équipe joue sous le
nom de B

CTC – Les engagements – Les obligations

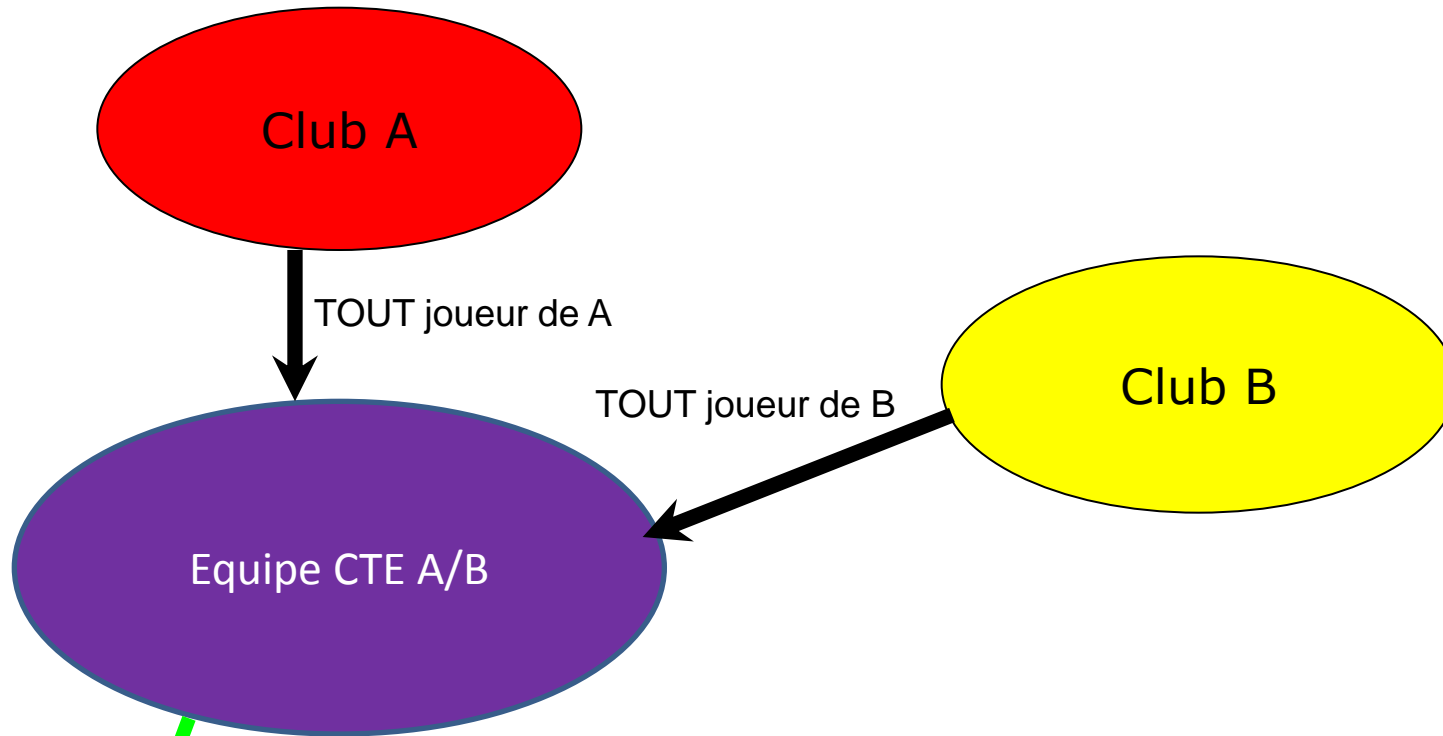




2- LES COOPERATIONS TERRITORIALES D'EQUIPES



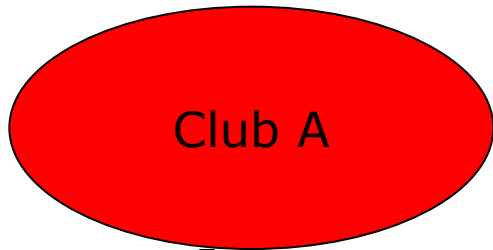
CTE - Les règles de participation



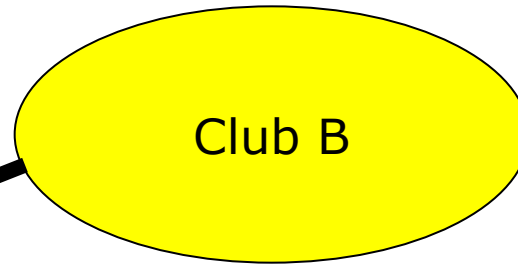
Championnat Y

Les règles de participation du championnat Y définissent le nombre possible de licences C1, C2 ou T, hors licences C des clubs A et B

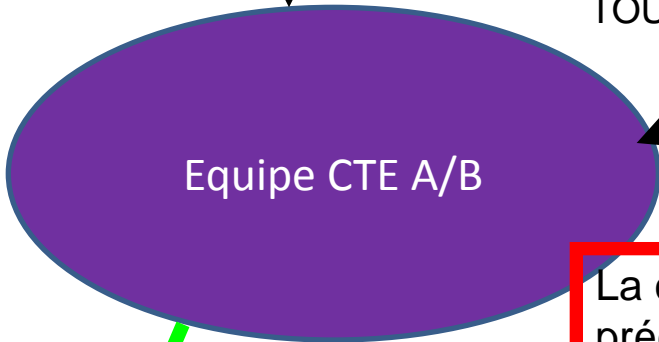
CTE – Les droits sportifs



TOUT joueur de A



TOUT joueur de B



La convention entre les clubs
précise les droits sportifs



Championnat Y
Droits sportifs suivant
convention entre les
deux clubs

CTE – Les engagements – Les obligations

